



AGGLOMERATION

Entreprendre ensemble

Feuillet
N° 31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 28/08/2025 N° D2025-70

Nomenclature : 1.1

Acte accompli dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil au Président

Objet : Avenant n°2 au marché public n°2023-37 - Construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville
Lot 3 : charpente-ossature bois-couverture-zinguerie

Le Président de Haut-Bugey Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 6 octobre 2022, donnant au Président délégation de « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services* » à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1 et R2194-5,

Vu le projet de modification de marché,

PREAMBULE

HBA a attribué le marché de travaux n°2023-37 relatif à la construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville, notifié le 09/04/2024, aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Désignation
01	FONTENAT TP/YM ENTREPRISE	Terrassement - VRD - Aménagement extérieur
02	MEYGRET	Gros œuvre
03	TOURNIER	Charpente - Ossature Bois - Couverture Zinc
04	TOURNIER	Menuiseries extérieures - Mur rideau
05	CANIER	Serrurerie
06	FERRO	Doublage - Cloison - Isolation - Peinture
07	LES MENUISERIES DE L'AIN	Menuiseries intérieures
08	AMVR POUPON CARRELAGES	Chape - Carrelage - Faïence
09	STORIA	Sol souple
10	SERVIGNAT	Chauffage - Ventilation - Plomberie
11	FLOW ELEC	Électricité CFO - CFA

MODIFICATIONS INTRODUITES

L'avenant n°2 a pour objet d'ajuster le montant du marché en fonction des plus-values et moins-values constatées durant l'exécution du contrat.

- Mise au point EXE : -2 788.01€
- Plus-value isolation laine de roche en plafond et fourniture claustra douglas local vélo : +15 958.47€
- Plus-value pour habillage en lambris sur plaque de plâtres : +13 537.79€

DECIDE

Article 1 : D'accepter et de signer la modification de marché n°2 de la consultation n°2023-37-lot 3 : TOURNIER relatif à la construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville qui ont pour objet d'ajuster le montant du marché en fonction des plus-values et moins-values constatées durant l'exécution du contrat.

Article 2 : Les autres clauses du marché sont inchangées

Article 3 : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'agglomération, et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Article 4 : Une ampliation sera adressée à la sous-préfecture de Nantua.



Le Président,

Michel MOURLEVAT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Avenant n°2 au marché public n°2023-37 - Construction d'un guichet

Objet de l'acte : touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville - Lot 3 :
charpente - ossature bois - couverture - zinguerie

Date de décision: 28/08/2025

Date de réception de l'accusé 28/08/2025
de réception :

Numéro de l'acte : D202570

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250828-D202570-AU

Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : D2025_70.pdf (99_AU-001-200042935-20250828-D202570-AU-1-
1_1.pdf)